

Communiqué des personnels mobilisés du lycée Queneau, Villeneuve d'Ascq

Nous, personnels d'enseignement et d'éducation du lycée Queneau, à Villeneuve d'Ascq, tenons à exprimer publiquement notre soutien aux lycéennes et lycéens de notre établissement, aujourd'hui mobilisé.e.s. Leur mouvement est le symptôme d'une Education nationale délaissée, maltraitée par les politiques publiques menées depuis de nombreuses années, et dont les effets ont été dénoncés à maintes reprises par les personnels et usagers, de manière pacifique, sans que le pouvoir n'écoute réellement leur parole.

Les revendications portées par ce mouvement sont celles que nous avons défendues depuis de nombreuses années, dans nos grèves, nos manifestations, et dans les instances de "dialogue social". Le mouvement lycéen met en lumière le délabrement du bâti solaire, devenu inadéquat au réchauffement climatique, les classes surchargées et le non-remplacement récurrent des enseignant.e.s absent.e.s, des emplois du temps à rallonge et morcelés, nettement aggravés par la réforme du lycée "Blanquer", la pression psychologique et la mise en concurrence générées par le dispositif Parcoursup. **Ce que nos élèves dénoncent aujourd'hui, ce sont les difficultés auxquelles nous sommes toutes et tous confronté.e.s quotidiennement. Leur combat pour de meilleures conditions d'étude et de travail est aussi le nôtre.**

La réponse apportée par le pouvoir politique à ce mouvement est inacceptable. D'une part, on refuse d'écouter et d'entendre les revendications, qui sont pourtant exprimées très clairement. D'autre part, on fait usage d'une répression violente, et insupportable, contre les élèves. **Nous condamnons fermement l'usage disproportionné de la force publique par les services de police ces derniers jours**, notamment le recours aux gaz lacrymogènes et aux grenades assourdissantes, qui ont déjà produit des drames. Nous condamnons également la multiplication des interpellations d'élèves.

Nous rappelons enfin que la liberté de réunion, le droit d'expression et le droit syndical sont des droits fondamentaux incontournables, qui s'appliquent pleinement à la jeunesse scolarisée.

Nous soutenons la mobilisation organisée par les lycéen.ne.s depuis plusieurs jours, et en particulier la mobilisation prévue ce jeudi 8 octobre 2026. A ce titre, nous refusons l'injonction à maintenir les cours "en distanciel" lorsque l'établissement est fermé. Les "cours en distanciel" n'ont de cours que le nom, et l'ensemble de cette démarche vise uniquement à saper le mouvement des élèves. Nous n'y contribuerons pas.

Les personnels mobilisés du lycée Queneau, réunis en Assemblée Générale le 8 octobre 2026